

**Juillet 2020**

**Tableau de bord du suivi des exportations et des résultats à l'export  
des filières agricoles et agroalimentaires,  
du bois et dérivés, du biodiésel, du machinisme agricole et agroalimentaire  
et des engrais et produits phytosanitaires**

**Éléments de synthèse sur l'année 2019**

Le secteur agroalimentaire est le troisième poste d'excédent commercial de notre pays avec 7,8 Md€ en 2019. C'est l'un des secteurs qui contribue le plus à la puissance exportatrice française, avec la construction aéronautique et l'industrie chimique, parfumerie et cosmétique.

La crise Covid-19 a toutefois entraîné des perturbations dans les flux et devrait avoir un impact négatif sur l'ensemble des secteurs de l'économie. Pour le secteur agroalimentaire, la fermeture partielle ou totale du circuit de restauration hors domicile partout dans le monde a particulièrement impacté certaines filières, comme la filière vitivinicole déjà affectée par la mise en place de taxes additionnelles par les Etats-Unis, dans le cadre du panel Airbus/Boeing. La prochaine analyse du tableau de bord sur les données de juillet 2019 à juin 2020 apportera un éclairage de l'impact de cette crise.

<b>1) Synthèse générale</b>	<b>2</b>
<i>Produits agricoles et agroalimentaires</i>	2
<i>Bois et dérivés et biodiésel</i>	2
<i>Machinisme agricole et agroalimentaire et engrais et produits phytosanitaires</i>	3
<b>2) Analyse par zones géographiques</b>	<b>3</b>
<b>3) Analyse par filières</b>	<b>3</b>
<i>Vins et spiritueux</i>	3
<i>Produits d'épicerie</i>	4
<i>Produits laitiers</i>	4
<i>Fruits et légumes</i>	5
<i>Viandes et produits carnés</i>	5
<i>Animaux vivants</i>	6
<i>Pêche et aquaculture</i>	6
<i>Autres produits agricoles et agroalimentaires : Semences et plants</i>	7
<i>Bois et dérivés</i>	7
<i>Biodiésel</i>	8

# 1) Synthèse générale

## Produits agricoles et agroalimentaires

*Poursuite de la hausse du solde positif de nos échanges de produits agricoles et agroalimentaires avec les pays tiers mais aggravation du déficit avec les pays de l'Union européenne. Légère baisse de notre part de marché dans les exportations mondiales, en particulier pour les produits bruts pour lesquels la France passe du 8<sup>ème</sup> rang au 9<sup>ème</sup> rang mondial.*

**En 2019, les exportations françaises de produits agricoles et alimentaires s'élèvent à 64,0 Md€, en hausse de 3 % sur un an. La France se maintient comme en 2018 au 6<sup>ème</sup> rang des exportateurs au niveau mondial avec une part de marché de 4,8 %, en baisse de 0,1 point.**

Par filière, la France est :

- le 1<sup>er</sup> exportateur mondial (15,7 Md€, en hausse de 6 %) de **vins et spiritueux** avec 18,5 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial est + 12,4 Md€ ;
- le 7<sup>ème</sup> exportateur (9,3 Md€, en hausse de 3 %) de **produits d'épicerie** avec 4,5 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial est de -3,9 Md€ ;
- le 3<sup>ème</sup> exportateur (7,7 Md€, en hausse de 6 %) de **céréales** avec 6,7 % de part de marché, en hausse de 0,1 point. Le solde commercial est de + 6,2 Md€ ;
- le 4<sup>ème</sup> exportateur (7,2 Md€, en hausse de 4 %) de **lait et produits laitiers** avec 8,8 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial est de + 3,3 Md€ ;
- le 10<sup>ème</sup> exportateur (4,8 Md€, en hausse de 5 %) de **fruits et légumes** avec 2,4 % de part de marché, stable. Le solde commercial est de -5,9 Md€ ;
- le 10<sup>ème</sup> exportateur (4,4 Md€, en hausse de 4 %) de **viande et produits carnés** avec 2,9 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial est de -1,4 Md€ ;
- le 1<sup>er</sup> exportateur (2,3 Md€, en hausse de 2 %) d'**animaux vivants et de génétique animale** avec 10,7 % de part de marché, en baisse de 0,5 point. Le solde commercial est de +2,0 Md€ ;
- le 12<sup>ème</sup> exportateur (1,8 Md€, en hausse de 3 %) d'**oléagineux** avec 1,4 % de part de marché, en hausse de 0,1 point. Le solde commercial est de -1,3 Md€ ;
- le 24<sup>ème</sup> exportateur (1,6 Md€, en baisse de 2 %) de **produits de la pêche et d'aquaculture**, avec 1,3 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial est de -4,4 Md€ ;
- le 4<sup>ème</sup> exportateur (1,0 Md€, en baisse de 24 %) de **sucre**<sup>1</sup> avec 4,5 % de part de marché, en baisse de 1,3 point. Le solde commercial est de +0,6 Md€ ;
- le 5<sup>ème</sup> exportateur (8,2 Md€, en hausse de 1 %) d'**autres produits agricoles et agroalimentaires** avec 4,3 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial est de +0,5Md€. A noter le poste « Semences et plants » avec des exportations à hauteur de 1,7 Md€, en hausse de 1 %, et un solde commercial de 0,9 Md€.

**L'Union européenne absorbe 62 % des exportations françaises** de produits agricoles et agroalimentaires pour une valeur de 39,4 Md€, en hausse de 0,8 % par rapport à 2018. La valeur des exportations vers les pays tiers est de 24,6 Md€, en hausse de 7,5 %.

**La balance commerciale de la France est excédentaire de 7,8 Md€, en hausse de 15 % par rapport à 2018.** Ce solde se décompose en un excédent de 8,7 Md€ avec les marchés pays tiers, en hausse de 19 % par rapport à 2018, et en un déficit de 0,9 Md€ avec les marchés UE, en hausse de 78 % par rapport à 2018.

Les exportations de produits bruts atteignent 15,3 Md€, en hausse de 1,8 % par rapport à 2018 vers l'UE et de 14,6 % vers les pays tiers. Les exportations de produits transformés (y compris vins et spiritueux) atteignent 48,1 Md€, stables par rapport à 2018 vers l'UE et en hausse de 0,4 % vers les pays tiers. **Ces résultats font reculer la France au 9<sup>ème</sup> rang pour les exportations de produits bruts au lieu du 8<sup>ème</sup> rang**, derrière les Etats-Unis, le Brésil, les Pays-Bas, la Chine, l'Espagne, le Canada, l'Inde et le Mexique. En revanche, la France se maintient **au 4<sup>ème</sup> rang pour les exportations de produits transformés**, derrière les Etats-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas.

## Bois et dérivés et biodiésel

En incluant le bois et dérivés et le biodiésel, les exportations agricoles et agroalimentaires de la France atteignent 74,2 Md€, en hausse de 2 % par rapport à 2018.

<sup>1</sup> Les données douanières de l'Australie relatives au sucre ne sont pas disponibles, les calculs de parts de marché et de rangs sont réalisés sans les données d'exportation australiennes. D'après l'International Sugar Organization (ISO), l'Australie est le 4<sup>ème</sup> exportateur en volume mondial, la France le 5<sup>ème</sup>.

La France est :

- le 13<sup>ème</sup> exportateur (9,6 Md€, en baisse de 3 %) de **bois et dérivés** avec 2,7 % de parts de marché, en stabilité, et un solde commercial de -6,9 Md€ ;
- le 7<sup>ème</sup> exportateur (0,5 Md€, en hausse de 5 %) de **biodiésel** avec 3,9 % de parts de marché en baisse de 0,4 point et un solde commercial est de -0,6 Md€ ;

### **Machinisme agricole et agroalimentaire et engrais et produits phytosanitaires**

Sur ces secteurs, la France est :

- le 7<sup>ème</sup> exportateur de **machinisme agricole et agroalimentaire** avec 4,8 % de part de marché en baisse de 0,2 point et un solde commercial de -1,9 Md€ ;
- le 6<sup>ème</sup> exportateur **d'engrais et produits phytosanitaires** avec 5,1 % de part de marché en hausse de 0,5 point et un solde commercial de -0,3 Md€.

## **2) Analyse par zones géographiques**

*(Pages 12 à 15 du Tableau de bord)*

En 2019, les quatre premiers clients de la France étaient l'Allemagne (8,3 Mds€ d'exportations), la Belgique (7,7 Mds€), l'Italie (6,5 Mds€) et l'Espagne (6,2 Mds€), représentant près de 40 % des exportations françaises en incluant le bois et dérivés et le biodiésel.

Les principaux marchés extérieurs à l'Union européenne sont l'Amérique du Nord (6,5 Md€), l'Afrique du Nord (2,5 Md€, avec l'Algérie 1,5 Md€ qui est de loin notre premier client pour le blé), la Chine (2,9 Md€), la Suisse (2,3 Md€), l'Afrique sub-saharienne (1,7 Md€), le Moyen-Orient (1,4 Md€), le Japon (1,3 Md€) et Singapour (1,1 Md€).

## **3) Analyse par filières**

*(Pages 18 à 33 du Tableau de bord)*

En ce qui concerne les exportations de produits agricoles et agroalimentaires, la part de marché de la France dans les exportations mondiales régresse légèrement pour s'établir à 4,8 %. Quatre points sont à souligner :

- La confirmation de la reprise des exportations de céréales suite à une campagne 2018/19 honorable et une très bonne campagne 2019/20.
- Le maintien d'une balance des vins et spiritueux fortement positive avec une part de marché au niveau mondial stabilisée à 18,5 %.
- Une légère perte de parts de marché à l'international pour les produits laitiers, en dépit de la hausse de nos exportations en valeur.
- La hausse de 5 % de la valeur de nos exportations de fruits et légumes, ce qui permet de stabiliser notre part de marché à l'international.

L'évolution des performances de la France par rapport à ses principaux compétiteurs européens vers les marchés européens et des pays tiers est analysée dans les pages suivantes sauf pour les filières des grandes cultures pour lesquelles l'analyse se fait selon la campagne commerciale et pas en année calendaire. Pour ces filières, l'analyse détaillée des performances à l'export sera réalisée dans une prochaine édition du Tableau de bord portant sur la période juillet 2019-juin 2020.

### **Vins et spiritueux**

La France conserve sa 1<sup>ère</sup> place dans les exportations mondiales de vins et spiritueux sur l'année 2019, avec un chiffre d'affaires de 15,7 Md€ (+ 6 % vs 2018), dont plus de 60 % concerne les exportations de vin. Les vins tranquilles AOP bouteilles, le Cognac et le Champagne représentent les trois premiers postes d'exportations, soit plus de 70 % des débouchés en valeur. Bien que la valeur des exportations françaises soit en progression, sur presque l'ensemble de ses principaux marchés, excepté en Chine, la France affiche une part de marché stable, à 18,5 %.

Dans le détail, la France a ainsi perdu des parts de marché vers l'Union européenne et notamment vers l'Allemagne, au profit de l'Italie par un recul sur les vins tranquilles en bouteille et les eaux de vie de vin, notamment de Cognac. La France a également perdu des parts de marché vers la Belgique, au profit des Pays-Bas, avec des pertes concentrées essentiellement sur les vins tranquilles en bouteille, mais aussi sur les bières. Cette évolution peut s'expliquer par le développement aux Pays-Bas d'une forte activité de mise en bouteille de vins d'importation. Les pertes sur les vins de Bordeaux AOP (12 % de la valeur des

exportations françaises), ont particulièrement pénalisé certains de nos principaux marchés (Allemagne, Belgique, Chine, Hong-Kong, Singapour). Ils perdent ainsi 1 pt de part de marché dans le total des exportations françaises. En revanche, la France a gagné des parts de marché vers le Royaume-Uni, son principal client, au détriment de l'Italie. Les produits plus valorisés (vins AOP de Bordeaux et Bourgogne, Champagne) ont été davantage importés pendant le premier semestre 2019, en anticipation du vote sur le Brexit.

Vers les pays tiers, la part de marché de la France se développe globalement, en particulier vers les États-Unis qui, à eux seuls, représentent le quart de la valeur de nos exportations, au détriment du Royaume-Uni, essentiellement grâce à la très forte progression des exportations de Cognac.

Toutefois, compte tenu des taxes additionnelles mises en place par les États-Unis, ainsi que des impacts de la crise Covid-19, les exportations de vins vont se contracter en 2020, comme en témoignent les 1<sup>ères</sup> tendances constatées sur les quatre 1ers mois de l'année (-17 %, dont -20 % sur pays tiers).

### **Produits d'épicerie**

Septième exportateur mondial de produits d'épicerie avec 9,3 Md€ (dont 2,1 Md€ de produits de la boulangerie/pâtisserie, 1,5 Md€ d'eau minérale, 1,3 Md€ de café et 1,1 Md€ de chocolat), en hausse de 3 % par rapport à 2018, la France a moins contribué que les autres pays à la croissance des échanges de ce secteur. En effet, la valeur des exportations de produits d'épicerie a augmenté de 7 % pour l'Union européenne et de 5 % au niveau mondial entre 2018 et 2019. Ainsi, la France a rétrogradé d'un rang au niveau international et a perdu 0,1 point de part du marché mondial, principalement vers l'Union européenne. En ce qui concerne les exportations de miel, la France remonte d'une position et se place à la 22<sup>ème</sup> place mondiale, loin derrière les premiers exportateurs qui sont la Chine, l'Inde, l'Argentine, et l'Ukraine. 64 % de nos exportations de miel sont vers l'Union européenne (Suède, Italie, Espagne, Allemagne et Belgique). La valeur de nos exportations de miel a baissé de 1 % sur les douze derniers mois, principalement vers le Royaume-Uni (- 46 %) et la Pologne (- 48 %), en revanche elle a augmenté vers les États-Unis, la Suède, l'Italie.

Vers l'Union européenne, la France a perdu des parts de marché vers la Belgique, son premier client, par rapport aux Pays-Bas à cause d'un recul des ventes de produits de la boulangerie, de sodas, d'eaux minérales et de beurre de cacao tandis que les ventes des Pays-Bas ont progressé sur ces mêmes produits. La France a également perdu des parts de marché vers l'Allemagne au bénéfice des Pays-Bas à cause d'un repli de ses exportations de chocolat et d'eaux minérales, en dépit d'une bonne performance sur les sodas. En revanche, la France a gagné des parts de marché vers le Royaume-Uni aux dépens de l'Allemagne grâce à une forte hausse des exportations de produits de la boulangerie/pâtisserie, de chocolat et de sodas.

La France progresse légèrement par rapport à l'Italie vers les États-Unis grâce aux bonnes ventes de produits de la boulangerie, de sodas et de confitures, mais la valeur de nos exportations y reste trois fois moins élevée que celle de l'Italie. Les performances de la France en 2019 ont été excellentes vers la Suisse au détriment de l'Allemagne grâce à une hausse des exportations de produits de la boulangerie/pâtisserie, d'eaux minérales et de beurre de cacao. En dépit d'une hausse de nos ventes de produits de la boulangerie/pâtisserie et d'eaux minérales, nous perdons des parts de marché sur le Japon par rapport à l'Italie dont la valeur des exportations d'huile d'olive et de pâtes alimentaires a fortement augmenté.

### **Produits laitiers**

Après quatre années de dégradation, le solde des échanges français de produits laitiers en valeur s'est nettement redressé en 2019 : à + 3,3 Md€, il a progressé de 357 M€ par rapport à 2018 et a même dépassé le niveau de 2017. Cette évolution est liée à la fois à une amélioration de 4,3 % des exportations (+ 301 M€) et un repli de 1,4 % des importations (- 56), des tendances observables que ce soit avec les 27 autres pays de l'Union européenne ou avec les pays tiers. Le développement des exportations, qui ont atteint 7,2 Md€, est à mettre au compte des échanges de produits secs (la poudre de lait écrémé, la poudre infantile, la poudre de lactosérum) et à la revalorisation de leurs prix. Celle-ci a parfois compensé des replis en volumes, pour la poudre infantile et la poudre de lactosérum notamment : un certain nombre de pays asiatiques, dont la Chine, touchés par la fièvre porcine africaine ont été contraints d'abattre une partie de leur cheptel de truies et ont donc réduit leur demande en poudre de lactosérum pour l'alimentation animale. La poudre de lait écrémé a été responsable de 61 % de la hausse des exportations de produits laitiers en valeur en 2019, grâce à un développement des volumes vendus. Le début de l'année 2019 est marqué par la vente des derniers stocks d'intervention publique européens (dont une part importante était située en France). La présence de ces stocks maintenait les prix de la poudre de lait écrémé relativement bas et rendait la France, comme l'Union Européenne, très compétitive sur ce produit. La libération des stocks a permis une remontée des cours mais la France est restée compétitive par rapport à ses concurrents océaniques. Le solde des échanges de fromages en valeur s'est dégradé en 2019 : les importations sont inscrites sur une tendance

haussière depuis plusieurs années, tandis que les exportations progressent plus lentement. Cette évolution est liée à la seule hausse de la valeur des fromages importés, car les volumes achetés ont diminué.

Sur l'année 2019, la France a perdu des parts de marchés vers son principal débouché, l'Allemagne, malgré une hausse des exportations en valeur vers cette destination. Cette hausse a en effet été moins prononcée que celle des Pays-Bas, son 1<sup>er</sup> concurrent sur le marché allemand. La France a notamment perdu sur les fromages, les poudres de lait (écrémées et grasses) ainsi que le lait et la crème. Vers la Belgique en revanche, la France a gagné des parts de marché en raison d'une baisse de ses exportations, moins marquée que celle des Pays-Bas vers ce marché. Elle a amélioré ses performances sur les poudres de lait, le lait et la crème et les matières grasses solides, ce qui a compensé une perte de parts de marché sur les fromages. Face à l'Irlande, la France a perdu des parts de marché vers le Royaume-Uni, réduisant ses exportations alors que l'Irlande stabilisait ses ventes. Elle a enregistré une forte dégradation de ses performances sur les fromages, et dans une moindre mesure sur le lactosérum, ce qui annulé ses gains de parts de marché sur les matières grasses solides, le lait et la crème, les poudres de lait et les poudres infantiles.

La Chine est le premier débouché pays tiers de la France et ses exportations s'y sont développées en 2019. Malgré cela, la France a perdu des parts de marché face aux Pays-Bas, plus particulièrement sur les poudres infantiles. Les gains de parts de marché sur les poudres de lait, les fromages, les matières grasses solides n'ont pas permis de compenser cette perte.

### **Fruits et légumes**

12<sup>ème</sup> exportateur mondial de fruits et légumes avec 4,8 Md€ (dont 620 millions d'€ de pommes de terre), la France contribue à la croissance des échanges de ces produits, dont la valeur a progressé de 5 % dans le monde en 2019. Cependant, en dépit de cette hausse, la France a perdu 1 point de part du marché mondial, principalement vers l'Union européenne (qui représente plus de 80 % de ses exportations, aussi bien en volume qu'en valeur). De plus, cette augmentation globale des exportations françaises de fruits et légumes en valeur masque des disparités importantes entre produits. Ainsi, la pomme de terre fraîche (dont la France est le premier exportateur mondial) a vu ses exportations augmenter de 35 % en valeur (essentiellement grâce à une meilleure valorisation). À l'inverse, la pomme, premier produit exporté par la France (tant en volume qu'en valeur, au sein des fruits et légumes frais hors pomme de terre) a reculé (- 20 %).

En particulier, la France a perdu des parts de marché vers l'Espagne, son premier fournisseur de fruits et légumes mais également son premier client, au profit du Portugal. Ce recul est justement dû à la diminution des exportations de pommes vers cette destination. En effet, en 2018, la Pologne a bénéficié d'une récolte record : plus de 4 Mt qui sont venues perturber tous les marchés européens au 2<sup>ème</sup> semestre 2018, et surtout les premiers mois de 2019. Cette concurrence s'est particulièrement faite sentir sur le marché espagnol et explique le recul de nos exportations vers ce pays, qui sont essentiellement portées par les pommes fraîches.

En revanche, la France a vu ses exportations augmenter (+ 3 %) vers son premier client parmi les pays tiers qui est la Suisse (loin devant le second, les Etats-Unis), au détriment de l'Italie. Cette augmentation est principalement liée aux agrumes, tomates et fruits d'été (pêches, cerises, abricots, ...), mais concerne majoritairement (et même totalement pour les agrumes) des produits en transit (venant notamment d'Espagne ou du Maroc). Parmi ces produits, seul l'abricot présente une part de production française importante à l'export.

### **Viandes et produits carnés**

La filière française viandes et produits carnés connaît, comme dans les autres pays européens, un recul de ses parts de marché mondial. Cependant, les exportations ont progressé de 4 % (à 4,4 Md€), ce qui améliore le solde commercial des viandes de 3 % en le ramenant à - 1,4 Md€.

Sur les pays tiers, les exportations de viandes connaissent une forte croissance vers l'Extrême Orient du fait de l'extension de la PPA (peste porcine africaine) dans ces pays et du déficit en produits carnés qui en découle. En Chine, cette évolution porte pour l'essentiel sur la viande de porc (353 M€ exportés, + 106 % par rapport à 2018). La viande de bœuf connaît également une forte progression mais à un niveau encore faible. Les exportations de produits carnés vers la Chine, longtemps constitués en majorité d'abats, comprennent par ailleurs une part de plus en plus importante de viandes. Vers Hong-Kong les ventes de porc progressent également (+ 26 %) et celles de poulet repartent à la hausse (+ 15 %). Vers le Japon, les exports de canard (+ 11 %) restent de petits débouchés mais sur un marché créateur de valeur. En ce qui concerne le Proche et le Moyen Orient, les exportations françaises de poulet continuent à se dégrader (- 19 % vers l'Arabie Saoudite, 8 % vers les Emirats Arabes Unis) face à la concurrence acérée du Brésil et de l'Ukraine, ainsi qu'au développement de la production de l'Arabie Saoudite. Les exportations de viande

bovine vers Israël et vers l'Afrique diminuent de 10 %, et vers l'Afrique subsaharienne, les expéditions de volailles sont en baisse de 31 %.

Pour ce qui concerne les exportations françaises de viande vers l'Union européenne, les volumes, pour toutes les espèces, sont en recul. C'est le cas vers l'Italie où après des années très favorables, les envois de viande bovine reculent de 7 %, les intégrateurs préférant acheter en France des animaux sur pied qu'ils engraisent eux-mêmes. Les exportations de porc vers l'Italie baissent pour leur part de 14 %, ceci sous l'effet de la hausse des cotations, et d'un basculement d'une partie des flux vers le marché chinois. Vers le Royaume-Uni, les ventes sont en croissance (+ 5 % en porc, + 15 % en poulet), et on observe aussi une faible progression sur toutes les espèces vers la Belgique. En revanche, vers les autres principaux partenaires, la situation est moins favorable : Espagne (+ 25 % sur le porc et + 3 % sur le poulet, mais - 7 % en viande bovine), Allemagne (+ 11 % sur le porc mais - 6 % sur le poulet et - 6 % en viande bovine, à cause de la croissance économique morose en 2019). Au total, 2019 est ainsi plutôt marqué par un certain recul des filières viandes en termes de compétitivité. Les exportations de viande ovine sont très marginales : en 2019, elles ont reculé de 6 % pour s'établir à 8 600 tec. 40 % de ces envois ont été à destination de l'Italie.

### **Animaux vivants**

Les exportations d'animaux vifs ont progressé de 2,4 % à 2 Md€. Les bovins représentent 71 % des animaux vifs envoyés et les exportations de bovins ont augmenté de 1,5 %, tirés par les envois dynamiques de 807 000 brouards vers l'Italie (893 M€, +1 %). Vers l'Espagne, les exportations de brouards ont diminué de 13 %, suite à l'arrêt des importations de jeunes bovins finis par la Turquie pour valoriser ce marché. Cependant, avec la crise du veau de boucherie en 2019 et la chute conséquente des prix, les Espagnols ont accru de 2 % leurs achats de petits veaux français, à 56 M€. Vers les pays tiers, le principal flux est celui des brouards vers l'Algérie, qui a augmenté de 67 % à 72 M€, la demande y étant très dynamique.

En ce qui concerne les ovins, le nombre d'agneaux importés a été en nette baisse (- 18 % soit - 32 000 têtes), en particulier depuis l'Espagne qui est le premier fournisseur de la France (avec presque 70 % des parts de marché), ainsi que depuis les Pays-Bas (moins de 20 % des importations françaises). Les abattages d'agneaux français ont donc augmenté (+ 0,6 %). En parallèle, les exportations d'agneaux ont augmenté (+ 9 %), en lien avec des opportunités à l'export vers l'Israël grâce à l'ouverture de ce marché, ainsi qu'à l'augmentation des envois d'agneaux vivants vers l'Italie. Les envois d'agneaux vers l'Espagne, premier débouché, ont quant à eux été en diminution (- 2 %).

### **Pêche et aquaculture**

La France est le 24ème exportateur mondial de produits de la pêche et de l'aquaculture, avec 1,4 % de parts de marché en 2019 (en baisse de 0,1 point par rapport à 2018). Tournées à 78 % vers l'Union européenne, les exportations sont en baisse de 2 % (en valeur) par rapport à 2018.

Dans ce contexte, l'Italie reste le 1er client de la France, avec comme principaux produits exportés les mollusques : seiches et calmars frais (en baisse de 5 %) et huîtres fraîches, dont les exportations ont, elles, augmenté de 25 % sur une année, ce qui donne un gain de part de marché de plus de 5 points. On note également des hausses d'exportations en valeur du thon albacore congelé et du saumon en filet (+ 22 %). L'Espagne (de loin de 1er fournisseur de l'Italie avec 21 % de parts de marché contre 4 % pour la France), a vu ses exportations baisser de 8 % et plus particulièrement pour les mollusques (baisse de près de 11 %). En revanche, les exportations de seiches et calmars frais ont malgré tout connu une hausse de 3 %. Les exportations vers l'Espagne (2ème client de la France) ont baissé de 5 % entre 2018 et 2019, rejoignant la tendance du principal concurrent, le Portugal, mais de manière plus forte (- 2 %), les exportations portugaises représentant le double des exportations françaises. Tout comme pour l'Italie, les exportations de thon albacore congelé vers l'Espagne ont augmenté avec vigueur (+ 60 %), devenant le 1er produit aquatique français acheté dans ce pays. Si la France exporte vers l'Espagne des seiches et calmars en frais, le Portugal en exporte plutôt des surgelés, les deux lignes de produits étant en baisse vers l'Espagne en 2019 (respectivement - 12 % pour la France et - 5 % pour le Portugal). Pour ce qui est du poisson frais et entier, la France a vu ses exportations se replier de 10 % tandis que pour le Portugal elles ont augmenté de près de 22 %, notamment grâce au turbot (+ 19 %) et l'anchois (+ 48 %). Premier client de la France parmi les pays tiers, la Suisse a augmenté ses importations de produits français de 4 % en 2019 alors qu'elle ne les a augmentées que de 0,3 % en provenance des Pays-Bas. La concurrence entre les deux pays se concentre beaucoup sur le saumon, les deux exportant du saumon frais en filet, du saumon fumé et dans une moindre mesure du saumon frais entier. Ils ont connu en 2019 les mêmes tendances d'exportation en Suisse, c'est-à-dire à la baisse pour le saumon fumé et le saumon frais entier, à la hausse pour le saumon frais en filet, mais la France a pu mieux tirer son épingle du jeu. Les exportations hollandaises et françaises de filets de saumon en Suisse ont connu toutes les deux une hausse de l'ordre de 10 %, mais

étant donné que les exportations françaises sont trois fois supérieures aux exportations hollandaises, la part de marché de la France s'est trouvée renforcée. Pour le saumon fumé, partant d'une part de marché 10 fois supérieure, la France a connu une baisse de ses exportations de 13 % seulement alors que celles des Pays-Bas se sont réduites de moitié pour n'atteindre plus que 1 % de part de marché.

### **Autres produits agricoles et agroalimentaires : Semences et plants**

Avec un total de 889 M€, le solde de la balance commerciale semences et plants<sup>2</sup> se maintient à un niveau exceptionnellement haut malgré une hausse des importations de 3,2 % à 821 M€. Les exportations sont quant à elles restées stables (+0,8%) pour un total de 1 710 M€. Ainsi, en 2019, la France, présente dans 151 pays, reste le leader mondial des exportations de semences de grandes cultures, devant les USA, les Pays-Bas et l'Allemagne.

Fer de lance des exportations françaises de semences et plants, le maïs et les potagères fines totalisent des exportations respectives de 573 M€ et 436 M€. Les semences oléagineuses, notamment les semences de colza et tournesol, enregistrent un nouveau record à 382 M€. Enfin, les plants de pomme de terre enregistrent, pour la seconde année consécutive, des performances remarquables avec un total de 108 M€ à l'export en 2019 (+24%).

71% des exportations françaises sont destinées à l'Union Européenne. En progression de 2%, elles totalisent 1 212 M€. L'Allemagne reste le premier partenaire de la France à l'export avec un total de 223 M€, suivie de l'Espagne (182 M€), de l'Italie (130 M€) et des Pays-Bas (127 M€). Vers les pays tiers, la Russie (97 M€) et l'Ukraine (73 M€) restent les premières destinations des semences françaises, principalement de tournesol mais aussi de maïs, de betteraves et de potagères. Viennent ensuite les pays d'Afrique du Nord (86 M€), avec principalement des plants de pomme de terre, des semences de potagères fines et de betterave sucrière, puis les pays du Moyen Orient pour 63 M€ (potagères fines, pomme de terre, maïs) et les pays d'Afrique Subsaharienne avec 42 M€ de semences exportées (essentiellement des potagères).

### **Bois et dérivés**

Le déficit du commerce extérieur de la filière « bois et dérivés » s'est accru de + 7,7 % en 2019 par rapport à 2018 et atteint, en considérant le périmètre retenu par le SSP (légèrement différent de celui utilisé dans cette édition du Tableau de bord<sup>3</sup>), un nouveau record absolu de 7,3 Md€. Alors qu'entre 2013 et 2017 le déficit était resté globalement stable avec une augmentation de la valeur des importations compensée par l'augmentation de celle des exportations, il s'est accru significativement en 2018 puis en 2019. L'essentiel des transactions s'effectue au sein de l'Union européenne (80 % des importations et 74 % des exportations en 2019), avec un déficit commercial avec le reste de l'Union européenne qui s'aggrave passant de - 6 à - 6,4 Md€. L'Allemagne est le principal partenaire commercial de la France avec 4,9 Md€ échangés (soit 18 % du volume total échangé) devant l'Italie (2,9 Md€), l'Espagne (2,6 Md€), la Belgique (2,4 Md€), la Chine (1,4 Md€), le Royaume-Uni, la Pologne et les Pays-Bas (1,1 Md€). Un enjeu majeur des échanges pour la filière est de préserver son socle d'indépendance en transformant le bois récolté sur le territoire national et en garantissant l'approvisionnement de la seconde transformation, cela implique d'exporter des sciages (ou d'autres produits transformés) plutôt que des bois ronds.

Toujours sur la base des données SSP, après avoir atteint un niveau record de 347 M€ en 2018, les exportations françaises de bois ronds baissent en 2019 à hauteur de 323 M€. Le marché des conifères est fortement impacté par l'épidémie des scolytes avec un net recul des importations de sapin-épicéa et une progression des exportations de sapin-épicéa vers la Chine (+ 68 %) et vers la Belgique (+ 31 %). Cette crise des scolytes a conduit à une exploitation, et donc une sortie plus importante des bois, qui s'est traduite par une hausse des exportations et une baisse des importations. Le marché des feuillus est relativement stable excepté une baisse de 24 % des exportations de chêne vers la Chine (37 M€ en 2019). Le hêtre subit aussi une baisse des exportations vers la Chine (- 28 %) et l'Allemagne (- 23 %). Sur l'ensemble de l'année 2019, le déficit commercial des sciages (-503 M€) progresse de 2 % par rapport à 2018. Les importations comme les exportations diminuent (resp. - 0,2 % et - 3 %). L'excédent commercial des sciages de feuillus tempérés (+85 M€) diminue fortement (- 20 %). L'importation des sciages de bois tropicaux (92 M€) est en forte hausse (+ 11 %). Pour la première fois depuis 2009, l'excédent commercial en bois rond (+ 187 M€) recule en 2019.

Sur la base du périmètre retenu dans cette édition du Tableau de bord, la France recule parmi les pays exportateurs mondiaux de bois et dérivés : 13<sup>ème</sup> en 2019 avec 2,7 % des exportations contre 11<sup>ème</sup> et 2,8 % en 2018. La baisse de la valeur des exportations s'explique principalement par la baisse des exportations

---

<sup>2</sup> Plants de pomme de terre

<sup>3</sup> Les différences sont les suivantes : pas de prise en compte de la ligne 6808 (agglomérés) ni des lignes correspondant au bambou à l'intérieur du code 44.

des papiers et des cartons (-291 M€). Le creusement du déficit en 2019 provient également de la hausse des importations de meubles (+201 M€) et à degré moindre de l'aggravation de 84 M€ du déficit des échanges en divers produits du travail mécanique du bois (placages, panneaux, ouvrages de menuiserie, tonnellerie...), malgré les exportations toujours croissantes de la tonnellerie.

### **Biodiésel**

D'après les données des douanes françaises, la France est classée en 7ème position des pays exportateurs en valeur sur la période janvier à décembre 2019, en hausse par rapport à la période janvier à décembre 2018 (+ 5 % en valeur + 4 % en volume). Cette position est cependant à nuancer car le marché du biodiesel au sein de l'UE comporte d'importants flux imports/exports où plusieurs pays jouent le rôle de « plaques tournantes ». La balance commerciale de la filière biodiesel révèle en effet que les Pays-Bas et la Belgique sont des voies d'entrée et de sortie avec leurs ports de Rotterdam et d'Anvers dont l'activité principale consiste en une simple opération d'import/export de biodiesel. C'est pourquoi d'après la publication F.O. Licht, la France est le 5ème pays exportateur de biodiesel en 2019, avec 647 800 t derrière l'Allemagne 2 289 600 t, l'Indonésie 1 118 500 t, l'Argentine 1 115 000 t et la Chine 662 200 t.

Les principales destinations des exportations françaises de biodiesel en volume en 2019 sont : 35 % vers la Belgique, 19 % vers les Pays-Bas, 10 % vers la Suède et 8 % vers l'Espagne. Les échanges avec les pays tiers connaissent des fluctuations importantes d'une année à l'autre. L'Argentine est le premier pays tiers exportateur vers l'UE en 2019, avec 890 000 t de biodiesel exporté. Ses exportations sont néanmoins en forte baisse (- 46 % par rapport à l'année précédente) en raison des mesures antidumping européennes appliquées sur le biodiesel argentin en février 2019 introduisant des barrières douanières et un quota défini d'exportations vers l'UE. De son côté, l'Indonésie qui est le 2ème pays tiers exportateur vers l'UE (811 000 t exportées en 2019), s'est vu aussi appliquer des mesures européennes antidumping à son encontre fin 2019.